



Mairie de Leudeville

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Monsieur ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal, celui-ci est approuvé

Monsieur FANICHET est élu secrétaire

Présents : M. LECOMTE, Mme FAIX, M. BOUSSELET, Mme CHEVOT, M. PETIT DE LEUDEVILLE, Mme FAFOURNOUX, M. CHARPENTIER, M. LABOUSSET, Mme TARTAR, M. COUADE, M. FANICHET, M. LESIEUR

Pouvoir : M. DUPRE à M. LESIEUR

Absents : Mme ROULLEAU, Mme LÉBOUBE

1. Approbation du compte rendu du 18 janvier 2018 : APPROUVE

2. Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 de la commune

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BOUSSELET, Maire Adjoint chargé des finances

Celui-ci expose que le compte administratif de la commune qui clôt l'exercice 2017 est identique au compte de gestion transmis par la Trésorerie Générale.

Concernant la section de fonctionnement les dépenses réalisées s'élèvent à **1.152.497,74 €** pour une réalisation de recettes de : **1.316.494,26 €**. La section de fonctionnement présente un excédent de **163.996,52 €** pour l'exercice 2017.

La section investissement les dépenses réalisées s'élèvent à **180.679,09 €** et des recettes de **397.887,52 €** soit un excédent de **217.208,43 €**

A ces excédents de 2017 il convient d'ajouter le résultat de l'exercice de 2016, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé à : **409.747,20 €** et l'excédent d'investissement à **346.033,55 €**

L'analyse du compte administratif fait ressortir un reste à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de **589.046,62 €** et d'un reste à réaliser en recettes de **163.616,56 €**

Monsieur BOUSSELET soumet le compte administratif et le compte de gestion à l'approbation du Conseil Municipal, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à 12 voix pour.

3. Affectation du résultat de 2017

Monsieur BOUSSELET rappelle qu'il convient de financer les restes à réaliser des dépenses de 2017, Ces sommes seront à reporter au budget primitif de l'exercice 2018. Le financement des restes à réaliser en dépenses est fait d'une part en prenant sur l'excédent cumulé de recettes de la section soit les **346.033,55 €** et d'autre part en prélevant sur l'excédent de fonctionnement cumulé, de **409.747,20 €** cette somme sera affectée en recettes d'investissement à l'article 1068.

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78
Mail : mairie@leudeville.fr

Consultez notre site internet : www.leudeville.fr

Besoin de financement : restes à réaliser dépenses 589.046,62 € - (346.033,56 € excédent cumulé) - 163.616,56 € (restes à réaliser en recettes) soit un besoin de financement de : **79.396,51 €**

Affectation du résultat en 1068 : 79.396,51 €

Somme reportée en 002 excédent de fonctionnement reporté = 330.350,69 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte la délibération à 13 voix pour.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE

Rapport sur le budget primitif commune 2018

(PAGE 1)

1.

Le budget primitif s'équilibre en fonctionnement et en investissement pour un montant de **2.308.957,06 €**

Il a été réalisé en accord suite à la consultation des responsables de commission et des services, et en se basant sur les résultats de 2017.

(PAGE2)

Le total des dépenses de gestion courante s'élève à : **1.619.129,44 €.**

Les lignes de dépenses dans ce chapitre sont les charges à caractère général pour un montant d 478.345,00 € et les charges de personnel pour un montant de 638.729,00 € et les indemnités d'élus, subventions 73.860,00 €

En chapitre 021 : du virement à la section d'investissement pour 38.259,56 €

Concernant les recettes pour un montant de **1.288.778,75 €.**

Le principal poste de ces recettes concerne les impôts et taxes pour un montant de 1.019.013,00 €. Il est souligné que le dégrèvement de la taxe d'habitation est entièrement financé pour l'exercice 2018, pas d'information pour 2019 et 2020.

Nous retrouvons aussi au chapitre 70, les recettes provenant de la vente des services : cantine, étude, accueil de loisirs pour un montant 158.200,00 €

Il est reporté aussi au chapitre 002 le résultat de l'exercice 2017 soit **330.350,69 €**

(PAGE 3)

2.

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **689.827,62 €**

Nous avons : Un reste à réaliser de dépenses de **589.046,62 €.** Ces restes serviront pour la plupart à la réalisation du contrat rural.

Les nouvelles dépenses pour 100.781,00 € se décompose principalement des frais d'élaboration du Plu, de la concession des logiciels de la collectivité, du remboursement du capital de la dette pour 64.000,00 €

En recettes nous retrouvons un reste à réaliser de : **163.616,56 €** correspondant aux subventions du contrat rural

4. Vote des subventions aux associations

Madame CHEVOT : Dans le cadre du budget primitif 2018, les associations ont la possibilité de demander à la commune une aide par subventions, elles doivent présenter le bilan de l'exercice précédent et la prévision de leurs dépenses pour l'exercice en cours.

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78

Mail : mairie@leudeville.fr

Consultez notre site internet : www.leudeville.fr

Monsieur BOUSSELET donne lecture de la liste des subventions et soumet au vote du Conseil Municipal

- COMITE DES FETES 1400.00 € : **13 voix pour**
- MUSIQUE BUISSONNIERE : 2450.00 €: **13 voix pour**
- POMPIERS DE MAROLLES : 500.00 €: **13 voix pour**
- RIBAMBELLE : 400.00 € : **13 voix pour**
- LEUD'EVEIL : 400.00 € : **13 voix pour**
- TENNIS CLUB LEUDEVILLOIS : 1300.00 € : 12 voix pour, **M. LECOMTE ne prend part au vote**
- UNION NATIONALE DES COMBATTANTS 200.00 € : **13 voix pour**
- V.T.T 500.00 €: **13 voix pour**
- TAI CHI : 200.00 €: **13 voix pour**
- GYMNASIQUE VOLONTAIRE : 400.00 € : **12 voix pour**, **Mme FAFOURNOUX ne prend part au vote**
- AERO CLUB DES CIGOGNES : 250.00 €: **13 voix pour**
- VENTS DE FLEURS : 700.00 €: **13 voix pour**

Madame CHEVOT explique : Monsieur RIZZO, président de l'association « Prends soin de toi » a sollicité auprès de la commune une subvention de 5.500 € pour 2018.

Au vu du montant jugé démesuré, Monsieur le Maire et moi-même proposons de la réduire à **1000 €**.

Le bilan 2017, les projets ainsi que les perspectives de l'association ont été présentés au Conseil Municipal qui les a examinés.

La proposition a été mise au vote et le résultat s'est avéré défavorable à l'attribution de ladite subvention.

PRENDS SOIN DE TOI : 1000.00 € : 3 voix pour, 9 voix contre, 1 abstention

5. Vote de la subvention au Centre d'Action Sociale.

Madame FAIX : Le Conseil d'Administration du Centre d'Action Sociale dans le cadre de son budget primitif 2018, sollicite de la commune une subvention d'un montant de **4.000,00 €** pour équilibrer son budget de fonctionnement Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte la présente délibération à **13 voix pour**.

6. Vote des taux d'imposition pour 2018.

Monsieur BOUSSELET : dans le cadre du budget primitif nous devons procéder au vote des taux d'imposition pour l'exercice 2018 ceux-ci restent inchangés par rapport à 2017 :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales.

Considérant que le produit attendu tel que signifié par la Direction des Services Fiscaux de l'Essonne s'élève à **741.860.00 €** au titre de l'année 2018.

Considérant que ce produit est suffisant pour maintenir en équilibre le Budget Communal 2018

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré et par **13 voix pour**

DECIDE de fixer à titre prévisionnel **741.860,00 €** le montant des impôts directs locaux à percevoir pour l'exercice 2018.

DECIDE en conséquence, de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les maintenir à leurs niveaux de 2017 soit :

- 18.96 % pour la taxe d'habitation
- 22.61 % pour le foncier bâti
- 101.57 % pour le foncier non bâti.

7. Vote du budget primitif 2018

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78

Mail : mairie@leudeville.fr

Consultez notre site internet : www.leudeville.fr

Monsieur BOUSSELET : nous allons procéder au vote du budget primitif de la commune pour l'exercice 2018.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13

Vu l'avis de la commission des finances.

ADOpte à 13 voix pour par chapitre pour les sections fonctionnement et investissement, le budget primitif de l'exercice 2018, équilibré comme suit :

→ **en section de fonctionnement**

• dépenses 1.619.129, 44 €

• recettes..... 1.619.129, 44 €

→ **en section d'investissement**

• dépenses 689.827, 62 €

• recettes..... 689.827, 62 €

8 Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2017 budget assainissement

Monsieur BOUSSELET : comme pour le budget de la commune le compte administratif est identique au compte de gestion du percepteur.

Concernant la section d'exploitation les dépenses sont de **24.889,84 €** et des recettes pour **36.364,16 €** **Ce qui fait un excédent de 11.474,32 €**

Pour la section d'investissement les dépenses sont **19.780,85 €** pour des recettes de **30.344,79 €** soit un excédent de **10.563,94 €**

Le compte administratif d'assainissement présente un excédent pour l'année 2016/2017 d'un montant de **15.522,88 €** pour la section d'exploitation et de **73.793,83 €** pour la section investissement

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés par 12 voix pour, le Maire ne prend pas part au vote.

3. Affectation du résultat de 2017 pour le budget d'assainissement

Monsieur BOUSSELET : Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif du budget de l'assainissement

Solde d'investissement excédentaire cumulé 73.793,83 €

Restes à réaliser dépenses 126.949,24 €

Restes à réaliser recettes 40.437,71 €

Besoin de financement : 12.717,70 € €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2017 pour couvrir le solde net de la section, afin de couvrir les restes à réaliser et d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement pour des dépenses nouvelles

Solde de fonctionnement excédent cumulé : 15.522,88 €

Affectation Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 512.717,70 €

002 excédent de fonctionnement reporté : 2.805,18 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré par un vote à main levée à **13 voix pour adopte la présente délibération.**

9. Vote du budget primitif 2018 Assainissement

Monsieur BOUSSELET : présente le budget primitif de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et recettes pour la section d'exploitation pour : **31.669,59 €** et la section d'investissement pour : **146.821,75 €**.

Le budget est adopté par 13 voix pour

10. Instauration d'une régie pour le produit des photocopies.

Monsieur LECOMTE : Nous serons peut-être dans un proche avenir sollicités pour de la reproduction de permis de construire, afin de pouvoir encaisser ces produits il faut instaurer une régie.

Le montant de la reproduction est de 1 Euro par copie A4.

La création de la régie est adoptée par **13 voix pour.**

11 Création d'emplois saisonniers d'adjoint d'animation

Monsieur LECOMTE : Dans le cadre de l'organisation des congés au sein de l'accueil de loisirs, nous sommes amenés à recruter des adjoints saisonniers pour assurer l'encadrement des enfants. Cette création de quatre emplois est juste une prévision pour couvrir les éventuels besoins.

La délibération est adoptée à 13 voix pour

11. Mise à jour du tableau des emplois.

Monsieur LECOMTE : Suite aux modifications d'intitulé des différents grades de la fonction publique, il convient de mettre à jour le tableau des emplois pour appliquer les nouveaux grades, et d'entériner les emplois titulaires et non titulaires de la collectivité.

La délibération est adoptée à 13 voix pour

12 tirage au sort des jurés d'assises

Monsieur BIZET Philippe, Monsieur TRELLU Stéphane, Monsieur MERY Fabrice

Fin de séance à 22 h 30

Le Maire

Les Conseillers

The image shows several handwritten signatures in black ink. On the left, there are three signatures, with the top one appearing to be 'Philippe Bizet'. In the center, there are two signatures, one of which is 'Stéphane Trelu'. On the right, there are three more signatures, with the top one being the most prominent. The signatures are written over a white background.

Mairie de Leudeville – 10 Grande Rue – 91630 LEUDEVILLE – Tél : 01.69.14.81.52 Fax : 01.64.56.00.78

Mail : mairie@leudeville.fr

Consultez notre site internet : www.leudeville.fr